

La voix de L'ANR

le magazine des retraités de La Poste et d'Orange

OCTOBRE 2017

N°482

Défense :
et si on parlait de nos retraites !



Défense > Rencontre > Information > Entraide > Protection

> DÉFENSE

Amiante : il nous faut exiger un procès pénal !.....	05
Si on parlait de nos retraites futures.....	06
Retraites : les effets du départ à 62 ans.....	07
Augmentation du taux de la CSG : une nouvelle amputation du pouvoir d'achat des retraités.....	08
Augmentation du taux de la CSG : lettre ouverte au Premier ministre.....	09

> ACTUALITÉ

Pour ceux qui voyagent.....	10
Travailler à Pigalle : souvenirs, souvenirs.....	11
Adresse, mystère, malice et fantaisie.....	12
Infos express.....	14

> ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

La solidarité, c'est l'affaire de tous.....	17
Dépendance : les Français insatisfaits.....	18

> CULTURE

Humour.....	19
Philosophie.....	20
Personnages célèbres.....	27

> JEUX

Mots croisés.....	30
Mots à caser.....	30
Mots fléchés.....	31
La pyramide maya inversée.....	31
Sudokus.....	32

> SANTÉ

Soins améliorés dans les EHPAD.....	33
Allergie... quand tu nous tiens !.....	34

Amicale-Vie OFFRE ANNIVERSAIRE 36

> ENTREPRISES

La station spatiale de Pleumeur-Bodou : mise en service de la station et lancement de Telstar 1....	38
La Poste.....	41
Orange.....	42

> VIVRE-INFOS

Livres.....	43
Locations.....	44
Noces.....	44
Solutions des jeux.....	45

> NOS DEUILS (encart)

Ce numéro comporte un bulletin d'abonnement, à découper, en page 46.



La rentrée est là

La rentrée est là, marquant la fin de la traditionnelle trêve estivale qui, je l'espère, aura permis au plus grand nombre de nos adhérents de profiter des loisirs auxquels ils aspiraient, de la famille et des petits enfants, des amis, bref de toutes ces joies qui embellissent leur univers. Je sais aussi, hélas, que certains, trop sans doute, n'auront pu accéder à ces grands ou petits bonheurs. Qu'ils sachent que la solidarité n'est pas un mot vide de sens pour l'ANR, qu'ils n'hésitent pas à saisir la main tendue : ensemble, il est plus aisé de trouver une solution.

Pour eux, comme pour tous nos adhérents, notre association a poursuivi son travail de veille pendant l'été, et ce d'autant plus que l'action législative et gouvernementale s'est poursuivie à un rythme accéléré, avec, semble-t-il, deux préoccupations principales : réformer le pays, tout en maîtrisant les comptes publics. Fidèles à nos statuts, nous n'émettrons pas ici de jugement politique. Nous souhaitons comme tout citoyen que notre pays se redresse. Mais nous nous exprimerons fortement, s'il se confirmait que les efforts demandés à nos concitoyens sont inégalement répartis et pèsent davantage sur les retraités (voir article infra). Car ce serait là une manifestation supplémentaire du peu de considération que l'on accorde au quart de la population française, en ignorant ostensiblement sa contribution à l'économie, à la vie sociale et à la solidarité dans notre pays, mais en continuant à y voir une classe sociale

largement privilégiée. Les nombreuses réactions qui me parviennent au sujet de l'accroissement de 1,7 % du taux de la CSG illustrent parfaitement le sentiment d'injustice que ressentent nos adhérents.

La rentrée est là et avec elle, donc, le temps de l'action. Avec nos amis du Pôle des retraités, avec d'autres organisations proches, en nous appuyant sur le travail de notre Commission Défense, en mettant en œuvre les relais que constituent, auprès de nos parlementaires, nos présidents de groupes départementaux, voire nos délégués régionaux, en intervenant auprès des cabinets ministériels, nous nous efforcerons, sur la base de constats objectifs, d'obtenir que toute réforme réponde à nos exigences de justice tant dans le domaine fiscal qu'en matière de pouvoir d'achat. Nous aurons aussi à nous préoccuper du traitement envisagé de ceux qui nous rejoindront dans les années à venir en demeurant vigilants sur l'évolution envisagée vers un régime unique de retraite. De quoi occuper largement ceux qui nous succéderont à l'ANR et dès aujourd'hui ceux qui m'entourent.

Merci pour votre soutien !

Félix Vézier,
Président national

Dans l'espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits. Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur **"VOUS ÊTES"**, puis **"ADHERENT (ESPACE adhérents)"** indiquer un **identifiant** : adherent (sans accent)
Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

> Abonnements

Octobre 2017 • 90^e année

prix de l'abonnement annuel 18 €
(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale des retraités
de La Poste et d'Orange, fondée
en 1927 par Firmin VIDAL)

> Rédaction

Directeur de la publication :

Félix VÉZIER

Responsable d'édition :

Francis COURRIC

Comité de rédaction :

BELLANGER Emmanuel

BERTRAND Daniel

BORRELLY Bernard

GASNIER Monique

HAMEAU Yves

JENTILE Alain

LE GOFF Michèle

MULE Bernard

PERSONNE Jocelyne

REISSER François

SAGNIER Jean-Michel

VATTEMENT Marie-Claude

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national

13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM - Flexiburo - Tour A

130 rue du 8 Mai 1945

CS30077 - 92023 Nanterre Cedex

> Administration

Dépôt légal 4^e trimestre 2017

Commission paritaire

n° 0719G81872

ISSN 1636-6530

Tirage 75 000 exemplaires

ANR Siège national

13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris

Tél. : 01 43 79 37 18

Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.ansiege.fr>

Courriel : ansiege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

Pouvoir d'achat : une situation intolérable !

Une revalorisation de pensions de 0,8 % est annoncée au 1^{er} octobre. La situation n'est pas satisfaisante pour autant. Il n'y avait pas eu de revalorisation depuis octobre 2015 et il est constaté que la pauvreté augmente : un constat de l'Observatoire des inégalités, mais aussi des associations d'aide aux plus pauvres. En 10 ans, l'écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres s'est fortement accru, le taux de pauvreté s'élevant de 1,2 point.

Et ce n'est pas fini !

Baisse de 5 € de l'aide personnalisée au logement, hausse de 1,7 % du taux de CSG pour 60 % des retraités.

À part ça, il n'y a pas de problème de pouvoir d'achat !

> LES CHIFFRES DU MOIS D'AOÛT

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 101,47 €, la variation annuelle étant de 0,9 %.

L'indice de référence des loyers, au 2^e trimestre 2017 passe à 126,19 €, soit une augmentation de 0,75 % sur une année.

Le SMIC : 9,76 € en horaire brut et de 7,58 € en horaire net. Le mensuel brut, sur la base de 35 heures, étant de 1 480,27 € et le mensuel net de 1 149,07 €.

> LES DÉPENSES CONTRAINTES : VARIATIONS ANNUELLES

Assurances : hausse de 2,4 %. Ce poste est particulièrement affecté par l'augmentation très forte des assurances habitation + 3,9 %.

Énergie : l'augmentation annuelle toutes énergies confondues est de 4,8 %. Dans ce domaine, les combustibles liquides ont subi une hausse de 11,3 %. À noter que les tarifs réglementés ont été modifiés le 1^{er} août avec une hausse de 1,7 % de l'électricité et une baisse de 0,8 % du gaz. Mais attention, les tarifs réglementés ont "du plomb dans l'aile" !

Transports : hausse de 3 %. Dans ce domaine ce sont les évolutions des prix des carburants, + 6,8 %, et des services d'entretien des véhicules, + 1,9 %, qui pèsent le plus. Sachons que, pour le

transport de passagers et selon les statistiques de l'INSEE, il vaut mieux privilégier le transport fluvial qui baisse de 7,1 % plutôt que le transport routier qui subit une hausse de 4,6 %.

Logement : hausse de 1,4 %. Selon l'INSEE l'évolution des loyers ne pèse que pour 0,2 %. L'évolution des charges reste élevée avec + 1,9 % pour les services d'entretien, + 1,4 % pour l'énergie et + 2 % pour les ordures ménagères.

Le logement est un poste particulièrement sensible qui n'est pas mesuré à son juste poids dans les dépenses. Preuve que le pouvoir d'achat est affecté, les tribunaux d'instance n'ont jamais été autant mis à contribution pour prononcer des expulsions : + 24 % en 2015, selon la fondation Abbé Pierre.

Habillement et chaussures : vive les soldes et autres promotions ! - 1,2 % ouf ! Une baisse !

Alimentation : + 0,6 % sur l'année. Légère hausse du prix des viandes, + 1,4 %, fléchissement des prix du poisson, + 3,4 %. Baisse des légumes, - 3,8 %, mais hausse des fruits, + 2,7 %.

Services financiers : maintien à + 2,7 %.

Services postaux : maintien à + 3,8 %.

Santé : tous indicateurs confondus, hausse de 0,1 %, mais les coûts augmentent très fort pour les médecins généralistes + 7,6 %.

En résumé : à part l'habillement, tout est à la hausse, sauf les pensions ! On parle de revalorisation. Si c'est 0,8 % ce n'est pas suffisant pour couvrir l'augmentation des prix des dépenses contraintes.

> ET PENDANT CE TEMPS

Football : 222 millions d'euros pour l'achat d'un joueur dont la rémunération annuelle sera de 30 millions d'euros soit près de 2 200 années de SMIC !

Et tout cela sera payé par les amateurs de football, généralement modestes, chez qui l'argent investi sera récupéré lors de l'achat de maillots ou autres produits dérivés et par le prix fort pour les places de match. Il y aura foule !

Jean-Michel Sagnier